



POLITIQUE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

La direction de DAWCO s'engage à offrir un environnement de travail où les droits des travailleurs et les conditions de travail sont respectés pour créer un climat harmonieux. Dans la mesure où DAWCO se soucie de ses employés et que les valeurs humaines sont au centre de sa culture organisationnelle, DAWCO prend l'engagement de se conformer au *Social Accountability 8000 International Standard*.

DAWCO et ses compagnies membres s'engagent à assumer ses responsabilités et à respecter les normes et lois portant sur le travail des enfants, le travail forcé ou obligatoire, la santé et sécurité, le droit d'association et de négociation collective, la discrimination, les pratiques disciplinaires et la rémunération.

Aucun acte ou comportement allant à l'encontre de cette politique ne sera toléré. Contrevenir à cette politique pourra engendrer des sanctions sévères allant jusqu'au congédiement. De plus, tout employé qui est témoin ou victime d'un acte lui portant préjudice est invité à communiquer directement avec le service des ressources humaines en toute confidentialité.

DAWCO s'engage à ce que l'ensemble de ses politiques, processus et façons de faire soient conformes aux lois, règlements, exigences et conventions applicables dans la région où elle exécute son travail.

DAWCO requiert que ses sous-traitants, ses clients et ses fournisseurs respecte cette politique.

Jean-François Lemay,
Président et chef de la direction
Entreprise de construction DAWCO

2023-09-21

Date